

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 26 mars 2012 à 20 h30, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 21/03/2012.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, M. Robert ROCHE, M. Christian MOLLARD, M. Bernard BONNASSIEUX, Mme Monique GUILLAUMOND, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, Mme Jacqueline VERINE, M. Jacques EGASSE, Mme Carole DI QUINZIO, M. Laurent MIOCHE, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Colette DUCHENE, M. Grégory DUSSUD, M. J.Marc BEFORT,

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Mme Anne DUCREUX (Procuration à M. Serge Mayoud), M. Eric GONZALEZ, M. Maxime BERNE (Procuration à M. Christian Mollard), M. Claude COLOMB (Procuration à M. Georges Flachard),

Secrétaire de Séance : Mlle Estelle JACQUEMOT

MO/ PV 02 -03 2012-

Le procès-verbal de la réunion du 7 février est adopté à l'unanimité.

1. APPROBATION DES CPTES DE GESTION 2012 – BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

Après avoir constaté la conformité des comptes de gestion et des comptes administratifs 2011, Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Après avoir délibéré, le Conseil municipal demande un vote à bulletin secret :

21 votants – 1 voix pour la solution 1 – 10 voix pour la solution 2 – 10 voix pour la solution 3.

Il est procédé à un second tour

21 votants – 0 voix pour la solution 1 – 11 voix pour la solution 2 – 10 voix pour la solution 3.

La solution 2 est adoptée, les taux suivant seront appliqués pour l'année 2012 :

TH : 9.83%

FB : 14.07%

FNB : 33.86%

Produit fiscal attendu : 688 932 €

Le budget 2012 ayant été présenté sans changement des taux, la nouvelle recette due au présent vote sera inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 011

3. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition d'attribution des subventions suivant tableau ci-joint.

4. VOTE DES BP 2012 ET AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL ET ASSAINISSEMENT

M. le Maire vote à l'unanimité les budgets primitifs 2012 :

Le Budget principal s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 2 372 450 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 187 067.00 €.

Le Budget assainissement s'équilibre à 196 168.00 € en dépenses et recettes d'exploitation et à 189 307.00 € en dépenses et recettes d'investissement.

Après rappel des résultats du Compte administratif 2011, le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants :

<u>BUDGET PRINCIPAL</u>	
Excédent de fonctionnement	231 820.86 €
Déficit d'investissement	316 051.15 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement à l'investissement, cpte R 1068 du budget primitif 2012. Le déficit d'investissement sera inscrit au cpte D 001, section d'investissement du budget primitif 2012	
<i>BUDGET ASSAINISSEMENT</i>	
Excédent d'exploitation	6 318.98 €
Excédent d'investissement	37 839.53 €
L'excédent d'exploitation sera inscrit au cpte D 002 du budget primitif 2012, section exploitation L'excédent d'investissement sera inscrit au cpte R 001 du budget primitif 2012, section investissement	

5. MODIFICATION DE TARIFS - FERME SEIGNE – SALLE D'ANIMATION

Le Conseil municipal approuve les tarifs suivants à la Ferme Seigne et à la Salle d'animation pour les week-ends. Ces tarifs sont applicables de suite pour toute location future :

Salle d'animation : Week-end Panissièresois avec utilisation de la cuisine – Grande salle 360€ - Petite salle 318 € - les deux salles 540 €

Autres utilisateurs avec utilisation de la cuisine Grande salle 525 € - Petite salle 450 € - les deux salles 840 €

Grange de la Ferme Seigne : Week-end Panissièresois 233 € - Autres utilisateurs 385 €

Nappes du foot : Location 3 € par nappe. Elles seront lavées par nos soins (lingerie de la Ferme Seigne).

6. RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit agricole pour un montant de 600 000 € au taux de 2.7162 % (T4M Base EONIA).

7. REACTUALISATION DROITS DE BRANCHEMENT POUR LES IMMEUBLES COLLECTIFS

Le droit de branchement pour les immeubles collectifs a été fixé par délibération du 22 mai 2006. Il y aurait lieu de réviser cette délibération qui permettrait d'appliquer le tarif annuel fixé sans prendre une nouvelle délibération chaque année. Ainsi pour les immeubles neufs, il sera réclamé au constructeur 80% de la totalité des branchements des appartements de l'immeuble, soit tarif du droit de branchement en vigueur multiplié par le nbre d'appartements de l'immeuble multiplié par 80%.

8- QUESTIONS DIVERSES

8.1 : Le Conseil Municipal approuve la somme de 30 € par élèves pour participer au voyage de 2 jeunes Panissièresois, élèves à l'Institut Spécialisé d'Education du Château d'Aix.

8.2 : A l'occasion de son départ à la retraite, M. Charles Besson invite le Conseil Municipal à partager un apéritif le 6 avril à la salle d'animation

8.3 : Rappel de la soirée Slovène au Cinéma Beauséjour le 30 mars. Un diaporama sur la Slovénie, réalisé par le Comité de jumelage sera suivi d'un film Slovène et du verre de l'amitié.

8.4 : Les travaux du local de la MJ étant terminés, une petite réception est prévue sur place le 30 mars à 20H

8- RAPPORT DES COMMISSIONS

8-1 : Commission Culture et patrimoine – Une journée des associations aura lieu pour la foire de la St Loup

CR de l'AG du cinéma – Bonne fréquentation depuis l'ouverture, objectif 1000 spectateurs par an.

Le site Internet de la Mairie (<http://panissieres.fr>) sera accessible en avril.

Dans le cadre de l'été Musical un concert "Hommage à Nougaro", se déroulera le mardi 3juillet à la Ferme Seigne.

CR de la réunion des commerçants. Ces derniers souhaitent relancer une dynamique commerciale dans le centre ville.

8-2 : Commission services et relations – Présentation de l'étude du diagnostic handicapés réalisé par le cabinet Qualiconsult. Cette étude pourra servir dans le cadre de la mise en place du COCA.

8-3 : Commission social-Ecole – CR de l'AG FNATH (accidentés du travail). Un projet de conférence débat au cinéma et un article dans la Navette (journal de la Communauté de Communes) sont à l'étude.

CR de l'AG des donneurs de sang – CR de l'AG de la Croix Rouge. Il serait souhaitable de les rencontrer pour envisager un éventuel fonctionnement avec notre CCAS – CR de l'AG du Centre de Loisirs. Bonne participation mais un manque de bénévoles est à constater et pourrait entraver la bonne marche de cette association.

8-4 : Commission Voirie – Programme 2012 : Aménagement des extérieurs du Centre Culturel, du parking et de la sortie de l'Ecole primaire, aménagement des pavés aux grands places.

Pour les travaux de l'aménagement de la route de Montchal, les entreprises Cherblanc, Bief et Gouton ont été retenues pour un montant total de 82 114.68 € HT. Ces travaux concernent la réalisation d'un mur de soutènement et la passerelle piéton. Les travaux devraient commencer vers les mois de mai – juin.

Les travaux de construction de la plateforme sur la ZA du Roule ont commencé ainsi que les travaux de la Maison de retraite.

A signaler à l'Abyss le mauvais stationnement des clients.

La dernière réunion du PLU avant approbation du conseil municipal a eu lieu. Cette réunion consistait à reprendre les avis des personnes publiques associées et le rapport de l'enquête publique. Le Cabinet Aptitude Aménagement prépare le dossier pour une approbation par le Conseil Municipal fin avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 26 avril 2012 à 20H30 en Mairie.
Cette réunion ne devrait concerner que l'approbation du PLU.

